



## CIRCULAIRE N° 2662

DU 27/03/2009

<b>CIRCULAIRE</b>	Informative	Administrative	Projet
<b>OBJET</b>	État des lieux 2009 de l'offre alimentaire des établissements scolaires		
<b>DESTINATAIRE</b>	Direction	Fondamental et secondaire	
<b>RÉSEAUX</b>	Tous		
<b>PÉRIODE</b>	avril 2009		

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux Administrateurs des internats et homes d'accueil ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

**Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des Centres psycho-médico-sociaux subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux équipes des services PSE ;
- Aux équipes des centres CLPS ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

<b>ÉMETTEUR</b>	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire
<b>SIGNATAIRE</b>	Lise-Anne HANSE
<b>CONTACT</b>	Virginie ROTH (02 690 82 32, virginie.roth@cfwb.be)
<b>DOCUMENTS A RENVOYER</b>	OUI – formulaire électronique
<b>DATE LIMITE D'ENVOI</b>	Jeudi 30 avril 2009

Madame, Monsieur,

Afin de consolider ou réorienter la **Politique de promotion des attitudes saines sur les plans alimentaires et physiques pour les enfants et adolescents de la Communauté française**, Monsieur Christian DUPONT, Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire, a chargé la Direction générale de l'Enseignement obligatoire d'interroger les établissements scolaires sur leur offre alimentaire.

Mes services vous ont donc récemment sollicités – à travers **la circulaire n°2627 du 13/02/2009, annexée à la présente** - pour compléter un formulaire.

Aujourd'hui, j'invite les établissements n'ayant pas encore complété ce formulaire, à le retourner **pour le jeudi 30 avril 2009 au plus tard**.

Je me permets d'insister sur l'importance de cet état des lieux. A ce jour, près d'un enfant sur cinq est en surpoids en Belgique. L'école est un lieu propice au développement d'habitudes alimentaires équilibrées et à un mode de vie plus actif. Elle a un rôle capital à jouer dans la promotion des attitudes saines.

La politique adoptée à travers ce Plan offre aux établissements scolaires, engagés ou désireux de s'engager dans une logique de promotion de l'alimentation saine, un cadre général leur permettant de jouer pleinement ce rôle.

Les résultats de cette enquête sont donc essentiels pour réorienter la politique initiée par le Gouvernement de la Communauté française, en matière d'attitudes saines et offrir aux établissements scolaires un panel de mesures répondant à la réalité de terrain.

Pour compléter le formulaire, cliquez sur le lien ci-dessous :

[http://www.formulairesweb.cfwb.be/cantines/formulaire\\_cantine.html](http://www.formulairesweb.cfwb.be/cantines/formulaire_cantine.html)

ou rendez-vous sur l'un des sites suivants :

- [www.mangerbouger.be](http://www.mangerbouger.be) rubrique Actualités
- [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) rubrique Vie de l'école / L'école de A à Z, partie Alimentation Saine : <http://www.enseignement.be/index.php?page=5992>

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec ma collaboratrice Virginie Roth, au 02 / 690.82.32. - [virginie.roth@cfwb.be](mailto:virginie.roth@cfwb.be)

Je vous remercie d'avance pour votre soutien. Je suis convaincue qu'en travaillant ensemble, nous continuerons à obtenir rapidement des résultats encourageants.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE